



U.F.C. QUE CHOISIR

Association Locale ARGENTEUIL - CERGY

Espace Nelson Mandela, 82 bd. du Général Leclerc, 95100 ARGENTEUIL

☎ 01 39 80 78 15

✉ contact@argenteuil.ufcquechoisir.fr

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE Du 24 septembre 2021

PROCES VERBAL

Ordre du jour :

- Rapport Moral.
- Rapport Financier.
- Quitus au Conseil d'Administration.
- Rapport d'Orientation
- Candidatures et élection des administrateurs.
- Montant de la cotisation.
- Questions diverses.

L'Assemblée générale ordinaire est ouverte à 16 h.
Gérard PARAYRE est désigné comme président de séance,
Serge VEILLET comme secrétaire.

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation convoqués : 841
Nombre d'adhérents présents ou représentés : 162

RAPPORT MORAL :

Le président commente le rapport moral dont les adhérents ont pu prendre connaissance sur le bulletin trimestriel reçu en avril, sur le site, des exemplaires étaient à disposition.

Le rapport moral est soumis au vote à main levée.

Votes contre : 0

Absentions : 0

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER :

Reçu en avril et également à disposition, il est commenté par le président.
Les comptes de l'exercice présentent un excédent de 5 477.66 € affecté à la réserve de trésorerie.

Le rapport financier est soumis au vote à main levée.

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

.../ ...

QUITUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le quitus est donné à l'unanimité.

RAPPORT D' ORIENTATION :

Reçu en avril et également à disposition, il est commenté par le président.
Après avoir répondu aux questions, il est soumis au vote à main levée.

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le rapport d'orientation est adopté à l'unanimité

ELECTION DES ADMINISTRATEURS :

Comme prévu par les statuts adoptés en 2018, nous renouvelons un tiers des administrateurs.

Les candidatures :

Candidats sortants qui se représentent : Mme. Nicole FLORIN
Mme. Monique GENET
Mme. Jeanine ROSSETTO
M. Jean Claude CROCQ

Bénévole actif : M. Joseph ADICEAM

Nous avons 5 candidats pour 5 postes à pourvoir.

L'assemblée générale décide à l'unanimité, par un vote à main levée de ne pas voter à bulletin secret. Les 5 candidats sont élus, à main levée, à l'unanimité.

Le Conseil d' Administration se réunira dès la fin de l'AG pour la constitution du bureau.

MONTANT DE LA COTISATION :

Rien ne justifiant une modification du montant, il est proposé de le maintenir à 29 €

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Le maintien de la cotisation à 29 € est adopté à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, après réponse aux questions diverses,
l' Assemblée Générale Ordinaire est close à 17 H.

Le Président,
Gérard PARAYRE

Le Secrétaire,
Serge VEILLET